

Réf: Dossier N° 097096

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELL PHARMA »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON CITE BEDIE, Lot 13,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELL PHARMA »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE:
- VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- VENTE DES REACTIONS ET DES CONSOMMABLES DE
LABORATOIRE
- MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX
MOBILIERS ET IMMOBILIERS MEDICAUX
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des bien sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON CITE BEDIE, Lot 13,

Ilot 30

Dirigeant(s) : Mme GBEHI EDWIGE FLORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03042 du 07/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15102/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

